



# SYNTHÈSE DES 24 HEURES NATURALISTES

14<sup>e</sup> édition

**MONTRÉAL-LES-SOURCES**

**7 et 8 juin 2014**



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
DRÔME

# Sommaire

REMERCIEMENTS .....	3
I. INTRODUCTION .....	4
1 Présentation du site de prospection .....	6
a) Localisation .....	6
b) Paysages et milieux naturels .....	7
2 Liste des personnes ayant participé à l'opération .....	9
II. LA FAUNE .....	10
1 Les oiseaux .....	10
2 Les mammifères .....	13
3 Les amphibiens et les reptiles .....	15
4 Les insectes .....	15
a) Les lépidoptères (papillons) .....	16
b) Les libellules .....	18
c) Les autres insectes .....	19
5 Les Arachnides .....	21
6 Les mollusques .....	21
III. LA FLORE .....	22
1 Aperçu général de la commune .....	22
a) Climat .....	22
b) Expositions .....	22
c) Pédologie .....	22
d) Ressources en eau .....	23
2 Les grands ensembles de végétation .....	23
3 Les caractéristiques de la végétation, les espèces .....	25
a) Généralités .....	25
b) Les espèces mentionnées comme patrimoniales .....	26
4 Les prospections botaniques des 24 heures naturalistes .....	27
a) Prospection ponctuelle .....	28
b) Prospection linéaire .....	30
5 Conclusions botaniques .....	31
a) Les espèces patrimoniales présentes sur le territoire communal .....	31
b) Une catégorie particulière d'espèces toujours très appréciée du public, celle de la famille des Orchidées .....	34
c) Accès aux données botaniques des 24 heures naturalistes, liste des espèces identifiées sur les parcours linéaires et ponctuels .....	35
CONCLUSION .....	36
ANNEXES .....	40
1 FLORE .....	40
2 FAUNE .....	43



## REMERCIEMENTS

La commune de Montréal-les-sources a été le théâtre de la 14<sup>e</sup> édition des 24 heures naturalistes. Cette opération est organisée par la FRAPNA Drôme avec l'aide de la LPO Drôme, de Vautour en Baronnies, le soutien actif de SYMPETRUM (groupe d'étude sur les odonates) et des Botanistes de la Drôme.

L'objectif principal, rappelons-le, est de rassembler un maximum d'informations naturalistes sur une zone précise, de mettre l'accent sur le patrimoine naturel et la biodiversité au niveau d'un territoire, et d'attirer l'attention des municipalités et des habitants sur sa richesse et la nécessité de la préserver.

L'équipe des 24 heures naturalistes remercie tous les naturalistes bénévoles qui ont participé à l'opération, mais aussi tous les autres participants plus ou moins experts qui ont assidûment cherché, guidé, découvert et aidé à établir un inventaire le plus exhaustif possible.

Cette année, une trentaine de bénévoles ont participé à l'exploration de la commune et de ses environs.

Un merci tout particulier à Roger JEANNIN, président de Vautour en Baronnies et habitant du village, pour son travail de préparation sur le terrain et la rédaction de la synthèse botanique. Merci enfin à la municipalité pour la mise à disposition des salles communales aussi bien pour la logistique que pour la restitution publique.

Nous remercions aussi les propriétaires privés qui nous ont autorisé l'accès à leurs terrains.



## **I. INTRODUCTION**

Ce fascicule propose une synthèse des observations naturalistes réalisées à l'occasion de ces 24 heures naturalistes 2014 qui se sont déroulées les 7 et 8 juin 2014 sur la commune de Montréal-les-Sources et les environs, notamment sur Sahune, dans la Drôme.

Pour réaliser ce travail, toutes les données collectées sur la commune (non seulement au cours de ces 24 heures naturalistes, mais aussi celles existant antérieurement) ont été rassemblées dans une même base de données. Elles sont analysées et présentées dans ce document de manière à les rendre accessibles à tous ceux qui souhaitent s'informer sur le patrimoine naturel de la commune et de ses environs.

Bien évidemment, un inventaire exhaustif nécessiterait beaucoup plus de temps, notamment en fonction des saisons, et des spécialistes plus nombreux encore.

Suite à ces journées de prospections, nous pouvons estimer le niveau de connaissance acquis de la façon suivante :

Milieus naturels	<b>2</b>	Amphibiens	<b>1</b>	Reptiles	<b>1</b>	Coléoptères	<b>1</b>
Végétaux supérieurs	<b>3</b>	Mammifères	<b>1</b>	Crustacés	<b>1</b>	Libellules	<b>2</b>
Mousses, lichens	<b>0</b>	Oiseaux	<b>3</b>	Mollusques	<b>1</b>	Orthoptères	<b>1</b>
		Poissons	<b>0</b>			Papillons	<b>1</b>

Légende :

0 = prospection nulle ou quasi inexistante

1 = prospection insuffisante

2 = prospection assez bonne

3 = bonne prospection

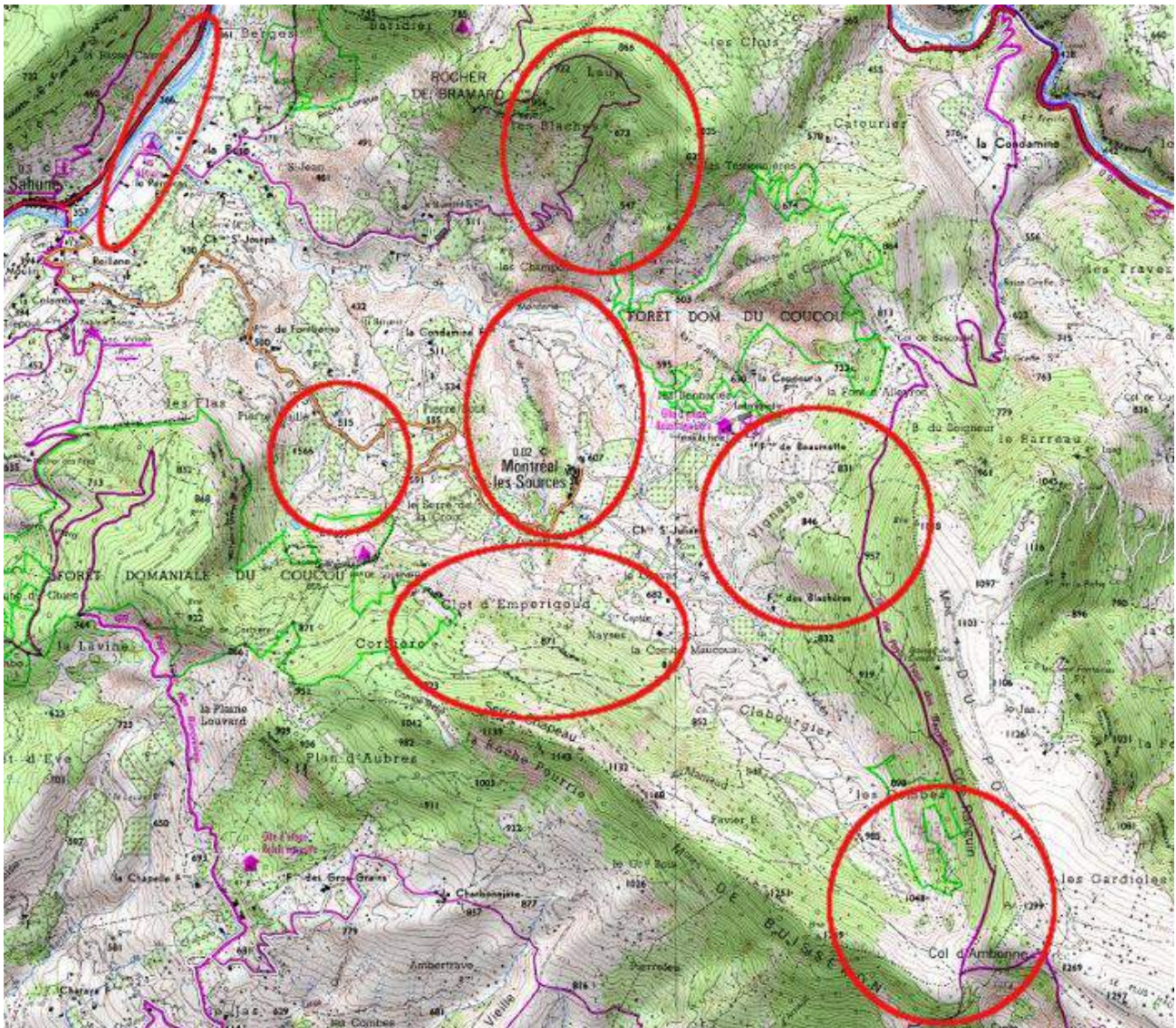
Nombre de données collectées pendant les 24 heures naturalistes : 850.

1



# PRÉSENTATION DU SITE DE PROSPECTION

## A) LOCALISATION



Carte : Présentation des secteurs prospectés. Source : fonds de carte IGN

## B) PAYSAGES ET MILIEUX NATURELS

Perché sur un ubac de la vallée de l'Eygues, le village de Montréal domine, depuis son promontoire à 600 mètres d'altitude, le vallon de Merderie. Tout autour, les crêtes du Serre Chapeau, des montagnes de Buisseron, du Poët ou encore du spectaculaire Rocher de Bramard surplombent cet écrin et dépassent les 1 000 mètres (1 269 mètres). Un peu plus loin en face, le versant sud de la Montagne d'Angèle se dresse à plus de 1 600 mètres.



Rocher de Bramart

Si le climat méditerranéen se fait ici sentir, notamment sur les adrets, secs et chauds, l'altitude et l'effet de versant permettent de retrouver naturellement sur le territoire des forêts collinéennes et quasiment sub-montagnardes : la chênaie pubescente sur les versants exposés ici au sud et à l'ouest et la hêtraie sur les versants plus frais orientés au nord. Le Pin sylvestre est aussi bien présent. Plus près et en dessous du village, on retrouve le Chêne vert et tout le cortège des végétations calcicoles et méditerranéennes.

Suite aux plans de lutte contre l'érosion du siècle dernier, un reboisement important en Pins noirs mais aussi en cèdres ou autres conifères a concerné les pentes du secteur au détriment, probablement, des espaces ouverts et des prairies. On trouve cependant encore quelques pâturages et prairies sèches et des réouvertures ont même eu lieu autour du village, permettant d'accueillir un troupeau d'ovins pendant l'hiver. Il faut monter au Col d'Ambonne, ou surtout sur l'envers de la montagne du Poët, pour découvrir de véritables alpages. Le propriétaire n'autorisant malheureusement pas l'accès sur ceux-ci, aucune prospection n'a pu y avoir lieu lors de ces 24 heures.



Col d'Ambonne

L'agriculture est encore bien présente autour du village et depuis le bas, avec essentiellement de l'arboriculture. Les vergers de cerisiers et d'abricotiers dominent surtout. Les oliviers sont cantonnés quant à eux au fond de la vallée et aux adrets.





Comme le nom le suggère, l'eau est bien présente à Montréal-les-sources et alimente de belles fontaines permanentes. De petits ruisseaux naissent sur les versants, sont recueillis par endroits dans de petites retenues collinaires et plongent vers des ravines marneuses pour donner vie au Merderie, petit affluent de l'Eygues.

## 2 LISTE DES PERSONNES AYANT PARTICIPÉ À L'OPÉRATION

Cette année, une trentaine de personnes ont participé à l'exploration de la commune et de ses environs. Naturalistes en herbe ou chevronnés, habitants curieux de découvrir la richesse naturelle de leur commune, ou fidèles des 24 heures naturalistes, tous ont participé à la constitution de l'inventaire.

ARIAGNO Didier  
ARIAGNO Marie  
BIZART Adeline  
BRONDY Cathy  
CHEVAUX Antoine  
COUPEZ Geneviève  
COUPEZ Jean-Claude  
DELAPORTE Jean-C  
DELIRY Cyrille  
DELIRY Éloïse

DESPINOY Alice  
DEZ Anne  
FATON Jean-Michel  
FOUGEROUX Alain  
GALONEC Annette  
GOUYET Maitena  
GOUYET Sandrine  
GRZEMSKI Bernard  
GUILLOUX Thomas  
JEANNIN Roger

LEPRINCE Jacques-Henri  
MATHIEU Jonathan  
PAGNIER Henri  
PAPILLON Marc  
PEYRARD Jean-Jacques  
JACQUIER Régis  
ROCHE Edwige  
ROUX Renée  
SIMON Anne

Toutes nos excuses si certains ont été oubliés...



Une partie des participants à la 14<sup>e</sup> édition des 24 heures naturalistes

## II. LA FAUNE

Plus de 150 espèces ont été enregistrées au cours de ces 24 heures, dont :

- 54 espèces d'oiseaux
- 9 espèces de mammifères dont 3 de chiroptères
- 2 de reptiles et 2 d'amphibiens
- 2 de mollusques
- 14 d'arachnides
- 70 d'insectes (28 de papillons, 1 orthoptère, 8 hyménoptères, 14 coléoptères, 2 odonates, 14 hétéroptères, 2 diptères, 2 neuroptères)

### 1 LES OISEAUX

On peut estimer qu'il y a environ une bonne soixantaine d'espèces nicheuses ou susceptibles de nicher sur le territoire de la commune. Plus d'une cinquantaine ont été répertoriées ou retrouvées au cours de ces 24 heures (19 espèces seulement étaient enregistrées sur les bases de données antérieures).

L'avifaune de la commune est assez caractéristique de ces vallées des préalpes méditerranéennes avec un certain nombre d'espèces liées à des milieux ouverts ou semi-ouverts, des espèces plus inféodées aux milieux forestiers sur les pentes, avec des effets de versants. La présence d'un certain nombre de rapaces s'explique aussi par une représentation importante des milieux rupestres (falaises).

C'est bien souvent dans les milieux ouverts que l'on peut trouver les espèces les plus originales : citons par exemple la **Fauvette orphée**. Bien présente dans les Baronnie mais de façon assez dispersée, elle se plaît dans les milieux semi-ouverts et les landes colonisées par quelques arbres et arbustes. Elle a été entendue sur la crête en dessous du village. De la même façon, la **Fauvette pitchou**, qui fréquente les landes à genêt encore plus arides a été notée autour du village. Deux autres fauvettes méditerranéennes, plus fréquentes, la Fauvette mélanocéphale et la Fauvette passerinette, complètent le tableau.



Fauvette orphée (Roger Soudange©)

Les milieux agricoles extensifs avec des pâtures, des haies, des friches broussailleuses, accueillent aussi une espèce patrimoniale rencontrée au moins en deux endroits de la commune : **la Pie-grièche écorcheur**, qui chasse les gros insectes, voire même les lézards ou les micro-mammifères qu'elle peut empaler sur des épineux. Elle a été observée près de la ferme Fortia, et un lardoir a été trouvé en dessous du village. Sa présence est en fait un assez bon indicateur de la bonne santé des milieux, en général indemne de pesticides et riches en proies.



Pie-grièche écorcheur (Nicolas Bazin©) et son lardoir

Les bruants font aussi partie des oiseaux qui affectionnent ces milieux. Parmi eux, le **Bruant fou** se cantonne un peu plus haut, sur les pentes plus rocailleuses des versants.

Sur les versants au-dessus du village, les oiseaux forestiers prennent l'avantage avec les pics dont le **Pic noir**, le plus grand d'entre tous, le **Sitelle torchepot**, le **Grimpereau des jardins**, mais aussi les **Grives draines et musiciennes**, les **Mésanges noires et huppées** en particulier, liées aux conifères et donc le plus souvent à la moyenne montagne.

Sur les pentes mieux exposées, avec une végétation de type garrigue, on peut entendre le **Pouillot de Bonelli** dans les bois clairs.

Enfin, sur le haut et les crêtes, là où la végétation devient à nouveau plus clairsemée, c'est le domaine de l'**Accenteur mouchet** ou du **Pipit des arbres** dont le chant s'accompagne souvent d'une descente « en parachute », un vol très caractéristique.

Plusieurs espèces de rapaces survolent au moins le territoire de la commune mais n'y nichent pas forcément vu la taille de leur espace vital. Ainsi, l'**Aigle royal** observé fait

partie de la quarantaine de couples recensés dans la Drôme. La plupart des aires sont connues et suivies par le Groupe Aigle royal Drôme (LPO/FRAPNA) mais tenues secrètes pour ne pas créer de dérangement.

Un autre superbe rapace survole les cimes et les pentes ensoleillées à la recherche, lui, de reptiles dont il se nourrit : le **Circaète Jean le Blanc**. Noté plusieurs fois au-dessus de la vallée lors de ces 24 heures, il arrive d'Afrique au mois de mars pour nous quitter à nouveau à la fin de l'été et niche au sommet d'un arbre sur un versant bien exposé et tranquille.



Circaète Jean le Blanc

Le **Faucon pèlerin** a été observé sur la montagne de Bramard. Les falaises locales doivent probablement constituer un secteur très attractif pour cette espèce.

Les vedettes du ciel local sont bien entendu les vautours. Avec la colonie toute proche de Rémuzat, ils ne passent pas inaperçus et le **Vautour fauve** constitue le plus gros des troupes. Le rocher de Bramard est d'ailleurs susceptible d'accueillir quelques couples. Beaucoup plus rare, le **Vautour moine** qui niche, lui, au sommet d'un arbre, survole aussi le village et un nid est connu sur le territoire même de la commune : extraordinaire quand on sait qu'il n'en restait plus que quelques couples aux îles Baléares dans les années 70 ! Enfin, le plus petit des vautours, le **percnoptère**, tout de blanc vêtu, représenté seulement par deux ou trois couples dans la Drôme, fait régulièrement une apparition dans le ciel de Montréal.



Vautour moine

En ce qui concerne les rapaces nocturnes, les données sont probablement incomplètes pour l'instant. Ces espèces se manifestent vocalement beaucoup plus tôt dans la saison et seule la **Chouette hulotte** a été entendue sur le territoire communal lors de ces 24 heures. Le **Hibou grand-duc** fréquente les falaises locales, mais en tant que super prédateur, la densité de population reste bien sûr faible.



Hibou grand-duc (Vincent Palomares©)

Notons aussi l'absence de données (?) du Hibou petit-duc (noté à Sahune) qui devrait pourtant bien se plaire dans les vieux arbres autour du village et qui reste donc à rechercher. Autres espèces patrimoniales susceptibles de figurer au patrimoine communal et donc à rechercher sur la commune : le Bruant ortolan, la Huppe fasciée, l'Engoulevent...

## 2 LES MAMMIFÈRES

Plus difficiles à voir, car souvent nocturnes, les mammifères laissent des indices, des traces qui permettent de déceler leur présence.

Ainsi, on croisera souvent de petites fèces posées bien en évidence sur un caillou, une souche au bord du sentier ; une Martre, une Fouine ou encore une Hermine l'auront déposée là pour marquer leur territoire. Le **Blaireau**, lui, les dépose dans un trou creusé pour l'occasion, le long des coulées qu'il emprunte régulièrement.

Le **Renard** est aussi présent, comme un peu partout, malgré les persécutions dont il est l'objet. Pourtant, s'il lui arrive de chaparder quelques poules mal protégées, son action de

régulation des petits rongeurs n'est pas négligeable et il devrait, à ce titre, être plutôt considéré comme un auxiliaire de l'agriculture en bien des campagnes.

Sur les crêtes et les affleurements rocheux se maintient une petite population de **Chamois** que les randonneurs apprécient de rencontrer lorsque ceux-ci ne sont pas rendus trop farouches par la chasse...



Chamois

Aucune prospection n'a concerné les micro-mammifères cette fois-ci. Le piégeage ou la récolte de pelotes de réjection de rapaces est la meilleure solution et n'a pu être menée lors des 24 heures... Il est peut-être possible de faire de belles découvertes de ce côté.

L'inventaire des chiroptères a déjà fait l'objet de recherches dans la vallée et les spécialistes autorisés ont pu poser en soirée des filets autour de petites retenues collinaires proches du village. Trois espèces ont ainsi pu être capturées avant d'être relâchées: la **Pipistrelle commune** (*pipistrellus pipistrellus*), le **Murin de Natterer** (*Myotis Nattereri*), une espèce plus rare, justement inféodée aux milieux forestiers et aux abords des points d'eau, et le **Vespère de Savii** (*Hypsugo Savii*), une petite chauve-souris méditerranéenne qui fréquente plus particulièrement les pentes montagneuses et les falaises.

Rappelons ici le statut protégé des chauves-souris dont le rôle de régulation des insectes est important, et à la fois leur vulnérabilité soit par destruction, empoisonnement par les pesticides ou le manque de gîtes pour s'installer. Certaines espèces utilisent nos bâtiments pour nicher en colonies plus ou moins grandes alors que d'autres préfèrent les cavités des arbres et des falaises. Les vieux arbres présentant des cavités, les grottes ou galeries souterraines sont donc indispensables pour ces espèces.



Pipistrelle commune

Si le **Castor d'Europe** n'est pas présent sur la commune même, il fréquente les bords de l'Eygues, construisant çà et là de beaux barrages, caractéristiques de ces cours d'eau méditerranéens aux étiages sévères. Rappelons que cette espèce aujourd'hui protégée a bien failli disparaître et que le Rhône a constitué son dernier bastion à partir duquel l'espèce a pu recoloniser tous les petits affluents.

### 3 LES AMPHIBIENS ET LES REPTILES

Les amphibiens ont besoin de points d'eau pour se reproduire. Les quelques mares, ruisseaux et zones humides du secteur ont été l'objet d'une d'attention particulière. Pas de découverte extraordinaire pour l'instant. Le **Crapaud commun ou épineux** a été noté. La **Salamandre tachetée** est aussi présente.

Du côté des reptiles, seuls le Lézard vert et le Lézard des murailles ont été observés/ La liste est donc probablement bien incomplète et il faudrait de plus longues prospections pour rechercher des espèces plus emblématiques, comme le Lézard ocellé en particulier.

### 4 LES INSECTES

Le nombre et la variété des espèces dépendent beaucoup de la richesse des milieux naturels et de leur bonne santé environnementale, notamment de l'absence de pesticides. Les 24 heures naturalistes se situent encore un peu tôt dans la saison pour espérer faire le plein en espèces. Ainsi, les cigales n'étaient par exemple pas encore au rendez-vous cette année, alors que trois espèces différentes sont connues sur Sahune.

Les insectes constituent une part importante de la biodiversité et sont le plus souvent à la base de la chaîne alimentaire ou encore indispensables à la pollinisation d'une partie de la flore et de nos cultures en particulier (arbres fruitiers notamment).

Si quelques familles sont mieux connues que d'autres, il reste encore un immense travail de prospection, de découverte et surtout de détermination qui n'est pas la tâche la moins ardue...

Certaines espèces sensibles sont très révélatrices de la qualité des milieux. Les 24 heures sont en général l'occasion d'établir une première liste probablement là aussi très incomplète mais qui peut révéler ou pas la présence d'espèces emblématiques.

## A) LES LÉPIDOPTÈRES (PAPILLONS)

### Rhopalocères (papillons « de jour »)



Céphale

Si les conditions météorologiques étaient favorables à la découverte des papillons, les prospections ont assez peu porté sur ces insectes faute de spécialistes, mais ont néanmoins permis d'inventorier 17 espèces diurnes.

De belles espèces, pas toujours très communes aujourd'hui, ont pu se faire admirer comme le Machaon, le Céphale, le Sylvain azuré.



Gazé



## Hétérocères (papillons de nuit)

Ces familles pourtant beaucoup plus nombreuses que pour les papillons de jour sont paradoxalement très peu connues, souvent difficiles à identifier. À l'aide d'un piège lumineux, au moins 11 espèces ont pu être attirées et identifiées. L'une d'elles, l'Écaille chaste (*Watsonarctia casta*), est une espèce méditerranéenne a priori peu fréquente en Drôme.



Piège lumineux et Écaille chaste

## B) LES LIBELLULES

Ces insectes sont de très bons indicateurs de la richesse des milieux aquatiques.

Pour les 24 heures naturalistes, les spécialistes des libellules ont prospecté les mares, généralement artificielles, et les ruisselets sur les coteaux de Montréal ainsi que les bords de l'Eygues à Sahune.



Prospection de libellules

Pour ce qui est des mares rencontrées, la faune y est généralement assez banale. Les espèces dominantes sont *Anax imperator* (la plus grosse espèce), *Coenagrion puella*, *Enallagma cyathigerum*, *Crocothemis erythraea* (une libellule rouge écarlate très remarquable).



*Crocothemis erythraea*

Sur le ruisseau des Rieux, nous avons découvert des espèces fréquentes dans la Drôme pour des eaux de bonne qualité comme *Cordulegaster boltonii*, *Enallagma cyathigerum*, *Pyrrhosoma nymphula*, *Orthetrum coerulescens*.

Les bords de l'Eygues accueillent les espèces classiques des rivières dynamiques avec une eau de bonne qualité comme *Onychogomphus forcipatus*, *Cordulegaster boltonii*, *Calopteryx splendens*, *Calopteryx virgo* et *Boyeria irene*. La découverte de *Gomphus vulgatissimus* est également à mentionner.

Sur l'ensemble des zones inventoriées, ce sont les bords de l'Eygues (cours principal et annexes hydrauliques) qui présentent le plus fort potentiel pour les libellules patrimoniales.

### C) LES AUTRES INSECTES

Dans nombre de ces différentes familles, nous manquons de spécialistes locaux et les difficultés d'identification (nombreuses espèces semblables, manque de guide complets d'identification...) ne nous facilitent pas la tâche. Le travail d'inventaire reste en grande partie incomplet.

Dans les prairies et milieux ouverts de type xérophyle (chauds et secs), nous avons pu observer l'Ascalaphe soufré *Libelloides coccajus*, un bel insecte jaune et noir pouvant faire penser à un papillon avec les ailes translucides des libellules. Cet insecte, de la famille des **neuroptères**, affectionne les milieux herbeux chauds et secs.



Ascalaphe soufré

Pour ce qui est des **coléoptères**, une petite quinzaine d'espèces ont été signalées et en partie identifiées et nous nous contenterons d'en présenter quelques spécimens remarquables, par leur couleur en particulier.



Rynchite du prunelier

Du côté des **hyménoptères** (familles des fourmis, des guêpes et des abeilles en particulier), au moins 5 espèces ont été différenciées ce qui est probablement peu par rapport à la réalité. On connaît leur rôle indispensable de pollinisateur et les menaces qui pèsent sur cette famille aux mœurs souvent passionnantes. L'identification est souvent très difficile parmi les centaines d'espèces présentes en France. L'abeille domestique est loin d'être la seule espèce intéressante pour la pollinisation ; les abeilles et les bourdons sauvages sont d'aussi précieux auxiliaires qu'il convient de protéger.

Enfin, les milieux ouverts et secs sont aussi propices aux **orthoptères** (sauterelles et autres criquets). L'été est la meilleure saison pour les rencontrer. Là encore, l'identification est souvent affaire de spécialistes. Une espèce rare et extraordinaire, qui n'a pas été observée au cours des 24 heures, est cependant notée sur la commune (R. JEANNIN) : il s'agit de la plus grande de nos sauterelles, la **Magicienne dentelée** (*Saga pedo*). Aptère, elle peut mesurer plus de 15 cm. Essentiellement nocturne, elle chasse les autres insectes qu'elle capture à l'aide de ses longues pattes pourvues d'épines. Liées aux garrigues et aux milieux ouverts, elle est en limite nord de répartition dans la Drôme.



Magicienne dentelée

## 5 LES ARACHNIDES

Les araignées caractérisent cette passionnante famille d'invertébrés. Là encore la variété et la diversité des espèces, la richesse de leur mode de vie sont méconnus. Difficile de dire si les espèces trouvées sont rares ou pas en raison du manque de connaissances criant sur cette vaste famille.



*Misumenops tricuspидatus*

## 6 LES MOLLUSQUES

Ce groupe est rarement documenté par manque de spécialistes et l'équipe des 24 heures n'a pu récolter et identifier que seulement 2 espèces communes.

### **III. LA FLORE**

#### **1 APERÇU GÉNÉRAL DE LA COMMUNE**

La nature de la végétation est, ici comme ailleurs, étroitement dépendante des conditions climatiques, elles-mêmes très variables selon les expositions et édaphiques (liées au sol). La présence d'éboulis sur les versants de la vallée explique l'importance de l'abondance de la ressource en eau de la commune.

##### **A) CLIMAT**

Dans l'ensemble, les Baronnies se situent essentiellement au niveau de deux étages bioclimatiques :

1. le méso méditerranéen, qui correspond concrètement assez bien à la zone de culture de l'olivier ; il n'est ni trop chaud (thermo-méditerranéen), ni trop froid (supra-méditerranéen).
2. le supra-méditerranéen, qui n'est ni trop doux (méso-méditerranéen), ni trop froid (montagnard) et correspond concrètement à la zone où la culture de l'olivier devient impossible.

Ainsi, nous passons de l'un à l'autre de ces étages bioclimatiques en partant de Sahune (altitude 357 m au niveau de l'Eygues), dernière zone de présence de l'olivier strictement confiné au versant d'exposition sud de la vallée, pour arriver à Montréal-les-Sources (altitude 610 m) où cette culture est impossible.

##### **B) EXPOSITIONS**

La forme du territoire communal s'apparente à celle d'un triangle pratiquement isocèle dont le plus grand axe est orienté Sud-Est/Nord-Ouest avec une inclinaison proche de 45° par rapport à la direction Nord/Sud. Cette configuration engendre un contraste très marqué entre les versants de la vallée respectivement orientés au Nord-Est et Sud-Ouest.

##### **C) PÉDOLOGIE**

Comme ailleurs dans les Baronnies et le Diois, la roche mère est calcaire, caractéristique qui se retrouve bien évidemment dans les sols qui en sont issus. Les marnes noires constituent l'un des éléments les plus spectaculaires du microrelief de la commune. Moins chargées en carbonate de calcium (taux de CaCo<sub>3</sub> < 65 %) que la roche calcaire elle-même, elles sont issues des sédiments accumulés au fond de la fosse marine située entre Ventoux et Vercors au cours du Jurassique. Elles affectent souvent une forme particulière dite « en dos d'éléphant ». Généralement très peu végétalisées, elles se délitent en surface sous l'effet des alternances gel/dégel, et donnent naissance à une couche

superficielle de débris minéraux dont l'instabilité permet difficilement l'installation de plantes pionnières.



Marnes

#### D) RESSOURCES EN EAU

Le village est bien connu pour l'abondance de sa ressource en eau. Celle-ci est essentiellement due à l'importance des éboulis qui tapissent les versants sur des profondeurs importantes. Ces éboulis calcaires provenant des falaises qui les surplombent évoluent vers des sortes de « brèches non consolidées », genre de conglomérats de cailloutis de petite dimension (de l'ordre du cm) enchâssés dans une matrice argilo-sableuse. Cette formation très perméable constitue un gigantesque réservoir qui alimente les nombreuses sources apparaissant au niveau de la zone de contact entre éboulis perméables et marnes sous-jacentes peu ou pas perméables.

## 2 LES GRANDS ENSEMBLES DE VÉGÉTATION

L'inventaire forestier national a pour mission d'évaluer l'importance de la ressource forestière sur l'ensemble de la France. Pour apprécier l'évolution de cette ressource, il procède normalement à des inventaires sur des points répartis de façon systématique. La traduction cartographique de ces sondages ponctuels associés à une étude fine des photographies aériennes permet un découpage entre grandes unités qui donne déjà un bon aperçu de la diversité de la couverture végétale ou au contraire de son uniformité.

Types IFN			
Nom du groupe	Surface ha	Nombre d'unités	% de la surface communale
Grande lande	325	7	31,13%
Boisement feuillu	258	9	24,71%
Hors thème ou hors département	170	8	16,28%
Boisement résineux	94	4	9,00%
Boisement lâche de feuillus	88	7	8,43%
Reboisement résineux	53	4	5,08%
Boisements lâche de résineux	28	2	2,68%
Reboisement feuillu	10	3	0,96%
TOTAL	1026		
			% Commune
Forêts domaniales	142	5	13,84%

Sur la commune, 7 types différents ont été individualisés dont 6 représentent des entités relativement bien définies au contraire de la catégorie « Hors thème ou hors département » qui concerne pour l'essentiel l'ensemble des espaces non forestiers au sens large. Ces espaces, sur la commune, sont les terres agricoles et les secteurs de marnes vives peu ou pas végétalisés.

Ces différents types ne constituent pas des ensembles d'une seule pièce, ils sont souvent morcelés avec des surfaces unitaires très variables (nombre d'unités du tableau). La Grande lande est la seule formation d'importance, la plus fréquente sur le territoire communal, dont la quasi-totalité des éléments restent reliés. Il s'agit d'une formation buissonnante dominée par l'**Amélanchier** (*Amelanchier ovalis*) associé çà et là au **Genêt scorpion** (*Genista scorpius*), redoutable arbrisseau densément épineux de la famille des Fabaceae.

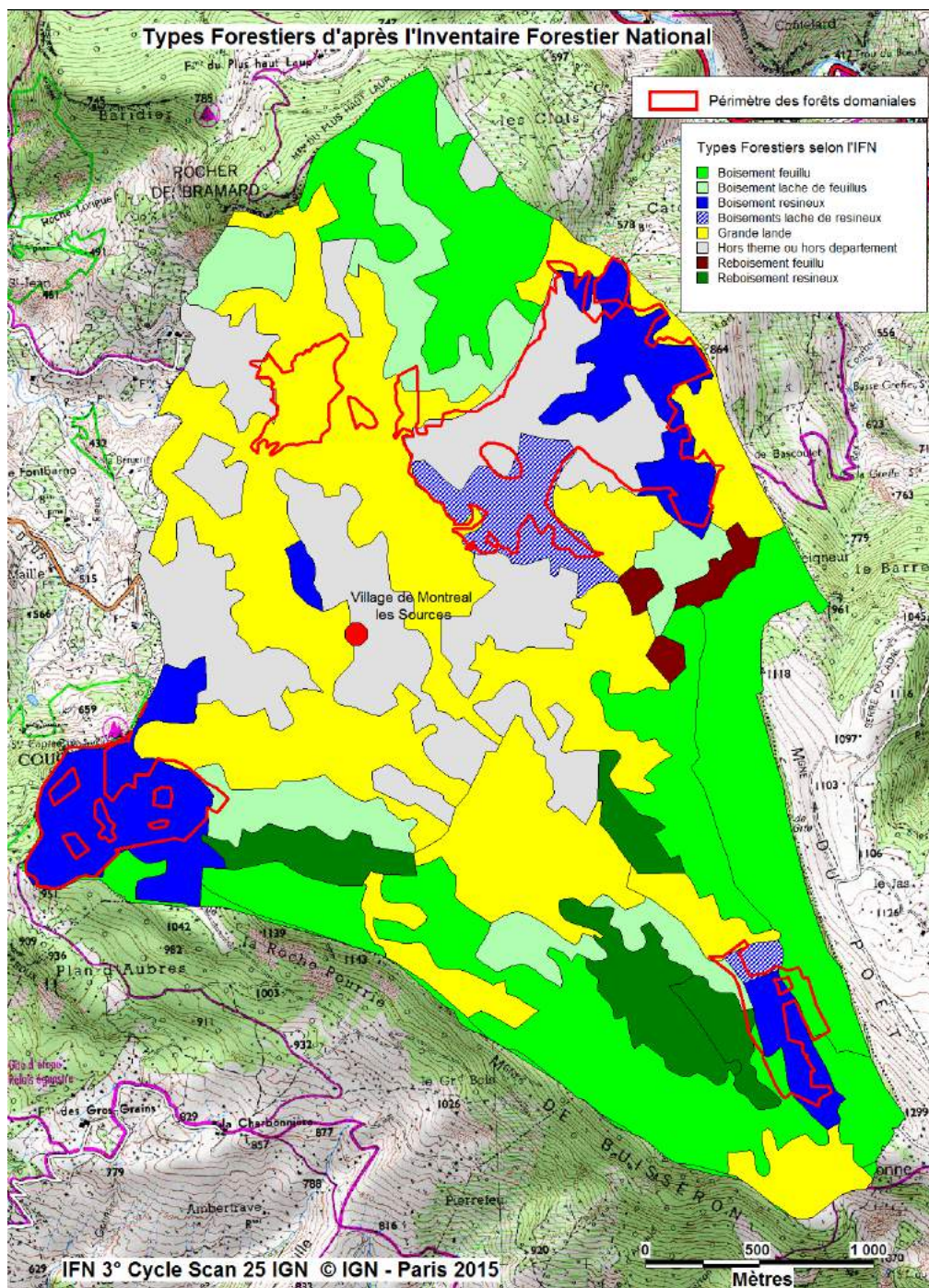
La carte (en page suivante) démontre que l'environnement général de la commune est caractérisé par la juxtaposition de ces milieux arbustifs ou arborés qui constituent l'essentiel du manteau végétal. La forêt et les formations buissonnantes couvrent 83 % de la surface communale totale.

Les ensembles résineux au sens large, boisements, boisements lâches et reboisements, occupent 20 % du territoire forestier, contre 80 % pour les formations feuillues.

Les oppositions de versants sont très marquées : versant d'exposition Nord-Ouest occupé par une hêtraie sèche, et le versant opposé par une chênaie claire. Le Pin noir d'Autriche (*Pinus nigra ssp austriaca*) domine dans les formations résineuses les plus anciennes, constituées dans le cadre des programmes de restauration des terrains en montagne (RTM) engagés dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle pour lutter contre le défrichement excessif, à l'origine d'une intense érosion des versants et de ses conséquences, à savoir des crues dévastatrices. La plupart de ces terrains font partie du domaine privé de l'État, ils sont dits domaniaux et leur gestion est assurée par l'Office National des Forêts.

Les autres formations résineuses, beaucoup plus récentes, ont été créées dans les années 1980 sur des terrains privés, la plupart du temps par des reboisements en Pin noir d'Autriche, Pin laricio de Calabre (*Pinus nigra, ssp laricio, var. calabrica*), Cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica*) et localement en Mélèze d'Europe (*Larix decidua*).





### 3 LES CARACTÉRISTIQUES DE LA VÉGÉTATION, LES ESPÈCES

#### A) GÉNÉRALITÉS

Les données les plus récentes peuvent être obtenues du Pôle d'information Flore Habitat de Rhône-Alpes, émanation des deux conservatoires botaniques nationaux, alpin (CBNA) et du massif central (CBNMC) en charge de la gestion de ces données.

**333 espèces** ont été dénombrées sur la commune, un chiffre à comparer aux territoires environnants parmi lesquels Rémuzat et Sahune, qui se distinguent par une diversité spécifique supérieure avec respectivement 531 et 521 espèces identifiées, à l'inverse des

335 espèces recensées sur Le Poët-Sigillat dont la superficie représente une fois et demie celle de Montréal-les-Sources. Ce sont, pour l'essentiel, la variété des expositions et des types de sols, la présence éventuelle de véritables ripisylves, l'importance des secteurs de friches (grandes landes) et forêts feuillues claires qui font la différence en matière de diversité spécifique. Les zones agricoles, qui ne peuvent être les meilleurs sites d'expression de la biodiversité, représentent 32 % du territoire de cette commune contre 16,6 % à Montréal, les landes couvrent 32 % de la surface des territoires communaux respectifs dans les deux cas. L'exposition est quasi constante au Poët-Sigillat : Sud à Sud-Ouest, excepté une zone de parcours pastoral située sur un plateau essentiellement orienté à l'Est.

## B) LES ESPÈCES MENTIONNÉES COMME PATRIMONIALES

Cette notion de patrimonialité attribue une valeur supérieure aux espèces identifiées comme moins répandues et donc susceptibles de régression soit pour des raisons intrinsèques (plante recherchée pour ses qualités décoratives ou sa rareté) ou extrinsèques, plus spécialement liées à la fragilisation de leur habitat.

Ainsi, cette catégorie informelle (non écologiquement définie) regroupe communément les espèces déterminantes pour le classement en Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Floristique et Faunistique (ZNIEFF), celles notées d'intérêt communautaire (classement des Sites Natura 2000, Zones Spéciales de Conservation), et généralement toutes celles qui bénéficient d'un statut de protection nationale ou locale.

21 espèces ont été notées comme patrimoniales sur la commune, dont 2 bénéficient d'un statut de protection régionale :

- Une Primulaceae : l'**Androsace de Chaix** (*Androsace chaixii* Gren). Luc Garaud la définit comme une endémique Delphino-provençale. Elle affectionne plutôt les lisières de la hêtraie sèche et les fruticées du type landes à buis et Amélanchier.
- Une Asteraceae (ex Composées) : le **Cirse de Montpellier** (*Cirsium monspessulanum* (L.) Hill), plante des milieux plutôt humides, fossés, suintements de tufs, marais alcalins. Sa présence sur la commune pas vraiment réputée pour l'abondance des zones humides mérite d'être soulignée.

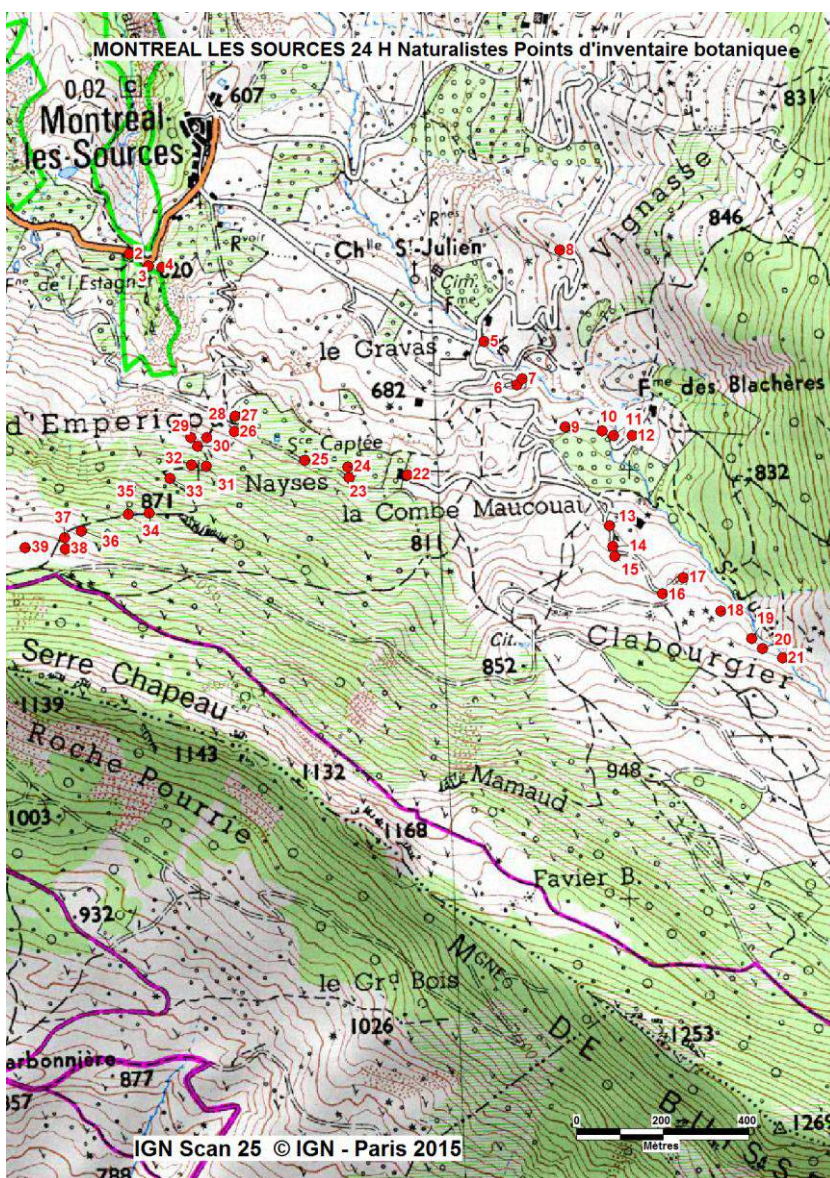
Trois autres espèces patrimoniales font l'objet d'un classement au titre de l'annexe B de la convention de Washington qui régleme le commerce international d'espèces réputées fragiles, s'agissant des effectifs de leur population rapportés aux menaces qui pèsent sur leur conservation... Il s'agit de trois Orchidées :

- L'**Ophrys verdissant** (*Ophrys virescens* Philippe.), également inscrit sur la liste rouge des Orchidées de la France métropolitaine.
- l'**Orchis moucheron** (*Gymnadenia conopsea* (L.) R Br.), beaucoup plus fréquent sur les reliefs montagneux du département.
- L'**Orchis pourpre** (*Orchis purpurea* Hudson), assez commun en Drôme.

Les autres plantes patrimoniales sont des indicatrices de la qualité des milieux. Elles permettent en tant que telles, d'identifier, en combinaison avec d'autres espèces, les groupements végétaux significatifs de la valeur des habitats. Ceux-ci sont alors susceptibles d'être classés en ZNIEFF pour informer de la qualité écologique du territoire ainsi caractérisé.

#### 4 LES PROSPECTIONS BOTANIQUES DES 24 HEURES NATURALISTES

Les inventaires n'ont évidemment pas la prétention à l'exhaustivité, le temps qui a pu leur être consacré est insuffisant pour parvenir à un complet état des lieux de la flore communale. Néanmoins, ils ont permis de confirmer, si besoin était, la fréquence des mosaïques de milieux caractérisées par l'association d'espèces relevant d'habitats très différents se succédant sur de faibles surfaces, quelquefois de l'ordre du m<sup>2</sup>.



Deux méthodes de prospections ont été mises en œuvre :

**Prospection ponctuelle :** le botaniste se déplace sur un parcours qu'il a déterminé au préalable et procède à des relevés autour de points définis en fonction des modifications de la composition floristique qu'il perçoit. Cette technique a été utilisée par Jacques-Henri Leprince.

**Prospection linéaire :** à l'inverse de la précédente, les espèces sont identifiées en permanence au cours du cheminement. Quelques écarts sont évidemment possibles pour inventorier un ensemble d'espèces dont l'intérêt a semblé évident, depuis le parcours normalement suivi. Elle a été mise en œuvre par un groupe de botanistes de la Société Botanique de la Drôme et d'autres associations.

## A) PROSPECTION PONCTUELLE

Réalisée pour l'essentiel en rive gauche du ruisseau le Saint-Julien, elle s'est développée jusqu'au lieudit Combe Belle en suivant en particulier le sentier forestier qui passe à proximité du captage des Nayses.

Elle a porté sur 39 points d'inventaire. Le résultat est assez intéressant dans la mesure où 220 espèces ont pu être identifiées sur une zone relativement réduite. Ce travail n'a bien entendu pas été réalisé durant la seule journée des 24 heures naturalistes, il a demandé un peu plus de temps à son auteur, mais au-delà de cette seule considération sur le facteur durée de l'exercice, il reste remarquable de constater que pratiquement les 2/3 des espèces figurant dans les données du PIFH se retrouvent sur cet échantillon réduit de territoire communal. L'évolution de la composition spécifique de chaque point de relevé est évidemment significative d'une progression depuis la bordure de terrain cultivé à l'intérieur d'un lacet de la route (point 1) jusqu'à la zone de reboisement, à partir des points 37, 38. Les relevés ont fait l'objet d'un pointage GPS précis (WGS84) et tout botaniste passionné voire simplement curieux, armé d'un GPS de base, peut s'employer à retrouver les espèces identifiées par Jacques-Henri Leprince. Un extrait de relevé simplifié portant les coordonnées du point est donné à titre d'exemple.

Dans cette progression apparaissent quelques plantes intéressantes, non pas obligatoirement en termes de considérations botaniques, mais bien parce que leur présence n'est pas toujours le fait de la seule nature. Il en est ainsi d'une jolie fabacée (ex papilionacée), aux fleurs d'un rose vif, la Bugrane buissonnante (*Ononis fruticosa* L., 1753) qui apparaît au niveau du troisième point d'inventaire à l'extérieur du dernier virage de la route d'accès au village. Comme souvent, elle voisine avec le Pin noir d'Autriche planté dans le cadre des travaux de Restauration des Terrains en Montagne. Les forestiers ont mis à profit la remarquable particularité de cette bugrane de développer un chevelu dense de racines qui se résout en faisceau de radicules s'insinuant dans la moindre anfractuosité des terrains généralement pauvres et superficiels. Il s'agit d'une espèce locale utilisée pendant très longtemps pour ses qualités antiérosives qui assurent le maintien des sols en limitant le ravinement, action encore renforcée par une partie aérienne très buissonnante et donc très couvrante. Du fait de son emploi dans les travaux de RTM, sa dissémination a été largement favorisée par l'homme. À noter également dans ces boisements de Pins noirs quelques manquements à la rigoureuse discipline de l'alignement des arbres avec l'apparition de temps à autre d'un bouquet insolite de deux à trois individus naissant pratiquement du même point. Pour éviter que la ligne de plants soit incomplète, le forestier installait souvent en secteur difficile, trois plants dans le même potet ou des potets très proches, la probabilité du développement d'au moins un plant sur trois étant bien supérieure à celle d'un seul plant. Ces irrégularités géométriques restent assez rares aujourd'hui, les forestiers éliminant les tiges en surnombre pour conserver une égale répartition des brins, gage d'une croissance en diamètre régulière optimale.



Bugrane buissonnante

3	Latitude 44.399136	Longitude 5.298415
3	Carex flacca Schreb., 1771	Laïche glauque, Langue-de-pic
3	Clematis vitalba L., 1753	Clématite des haies, Herbe aux gueux
3	Tussilago farfara L., 1753	Tussilage, Pas-d'âne, Herbe de saint Quirin
3	Ononis fruticosa L., 1753	Bugrane buissonnante
3	Ranunculus bulbosus L., 1753	Renoncule bulbeuse
3	Crataegus monogyna Jacq., 1775	Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai
3	Alnus incana (L.) Moench, 1794	Aulne blanchâtre, Aulne de montagne
3	Equisetum telmateia Ehrh., 1783	Grande prêlé

Sur ce troisième point d'inventaire, on notera également la proximité d'espèces normalement inféodées à des milieux très différents : le **tussilage**, la **Grande prêlé** sont des indicateurs d'humidité alors que la bugrane se cantonne généralement dans les zones sèches. Il faut signaler que la présence du fossé en bordure du chaussé contribue à la diversification des conditions du milieu en apportant une touche d'humidité. Deux autres espèces de bugrane sont notées dans l'inventaire de J-H Leprince. La **Bugrane jaune ou Bugrane fétide** (*Ononis natrix* L. 1753) facilement identifiable par sa fleur jaune veinée de filaments pourpres et le caractère poisseux de la tige et des feuilles, se rencontre également en stations sèches. La **Bugrane épineuse ou Arrête bœuf** (*Ononis spinosa* L. 1753), la plus petite des trois, également dénommée rampante, avait la réputation de bloquer le soc de la charrue autrefois tirée par des bœufs dont la marche se trouvait alors brutalement stoppée, d'où son autre nom vernaculaire d'Arrête bœuf. Cette réputation qui tient évidemment de la légende illustre de façon imagée la caractéristique d'enracinement puissant de cette espèce en particulier et du genre Bugrane en général.

Une série de d'inventaires a été réalisée dans des zones diverses : prairies, ourlet (points 10 à 12), lande et bordure de ruisseau (13 à 21), cheminement depuis la lande jusqu'à des zones récemment reboisées (27 à 39). Cette dernière collection de points est intéressante du fait du parcours qui conduit de la lande à *Ononis fruticosa* de bas de versant, contigüe à des vergers d'abricotiers, aux reboisements en Cèdres de l'Atlas en passant par la hêtraie sèche. Le sentier emprunté se situe donc en versant Nord, il pénètre assez vite dans une ambiance forestière (30), très appréciée dans les périodes de canicule. En lisière de forêt (37), apparaît le **Genêt cendré** (*Genista cinerea* (Vill.) DC., 1805), une espèce assez caractéristique des Baronnie qui constitue quelquefois des formations importantes sur les replats de versants relativement bien ensoleillés. Ces landes à Genêt cendré ont souvent colonisé des pâturages dont l'exploitation a décliné puis cessé au fil du temps. Il s'agit de formations assez stables qui évoluent très lentement dans le temps.

La série d'espèces de l'inventaire du point 8 est celle d'un milieu ouvert un peu atypique. La couverture végétale est très souvent incomplète avec apparition fréquente du sol nu par plages réparties d'une façon qui semble totalement aléatoire. Quelques espèces méritent d'être citées telles le **Panicaut champêtre** (*Eryngium campestre* L., 1753), la **Pomme de pin** (*Leuzea conifera* (L.) DC., 1805) et la troisième Bugrane dont il a été question plus haut, la **Bugrane épineuse** (*Ononis spinosa* L., 1753). Ces deux dernières espèces n'apparaissent dans l'inventaire que sur cette seule station. La discontinuité marquée de la couverture végétale est probablement la conséquence d'un écobuage réalisé sur cette zone assez fragile, il y a une dizaine d'années.



Pomme de pin (*Leuzea conifera*)

## B) PROSPECTION LINÉAIRE

Elle a été réalisée aux abords immédiats du village durant la matinée de ces 24 heures naturalistes. Le parcours reste modeste, mais toute personne connaissant peu ou prou la rapidité de déplacement d'un botaniste herborisant admettra volontiers que la progression non plus d'un seul spécialiste mais d'un groupe de 4 éminents botanistes ne saurait être mesuré qu'en mètres ou décimètres/heure tout au plus. La quasi-totalité des identifications donne lieu à un rappel précis des stations dans lesquelles la plante a déjà été observée, stations par ailleurs répandues au minimum sur l'ensemble du territoire national, évidemment ! Possible encore comme facteur handicapant en matière de vitesse de progression, la discussion sur la primauté du caractère qui permettra de nommer l'espèce sans coup férir ! Par contre, si l'allure reste modeste, la densité des échanges et le niveau des références techniques et bibliographiques dont il est fait état contribuent toujours à faire de ces rencontres des moments d'anthologie naturaliste. L'essentiel de l'inventaire a porté sur les deux côtés de la route conduisant à la Coudouria (VC N° 10).

Si la performance reste toute botanique en matière de rapidité de déplacement, le nombre de 120 espèces identifiées est assez remarquable.

En termes de milieux, il est intéressant là encore de noter la coexistence sur des surfaces assez réduites d'une flore que l'on pourrait qualifier de disparate, les espèces étant généralement associées à des milieux très différents. Il en est ainsi de la rive droite du Saint-Julien au niveau du pont avec les **Saules pourpre** (*Salix purpurea* L., 1753) et

**drapé** (*Salix eleagnos* Scop., 1772), la **Mercuriale annuelle** (*Mercurialis annua* L., 1753) qui côtoient l'**Ophrys abeille** (*Ophrys apifera* Huds., 1762).

Dans une zone humide bien végétalisée, une espèce connue pour sa propension au développement en milieu sec semble s'être égarée : la **Lavande officinale** (*Lavandula angustifolia*, Miller). En fait, il suffit d'un petit ados – talus – un peu moins humide que l'environnement général pour permettre à cette « exilée » de se développer sans problème.

Autre intérêt révélé lors de cette prospection qui a suscité l'enthousiasme du spécialiste incontesté du genre *Rosa*, René Roux : la présence de trois espèces pratiquement côte à côte ... ou presque : le **Rosier des haies** (*Rosa agrestis*, Savi), le **Rosier à petites fleurs** (*Rosa micrantha*, Sm), plus rare que le précédent, et le **Rosier des chiens** (*Rosa canina*, L), de loin le plus commun des trois. La détermination de certains rosiers s'avère souvent délicate et la possibilité d'avoir quasiment sous la main des spécimens de différentes espèces constitue un avantage important pour mémoriser les caractères permettant de différencier les phénotypes d'individus parfois très proches.

Quatre espèces d'orchidées ont été identifiées, dont deux en bordure de route : l'**Orchis moucheron** (*Gymnadenia conopsea*), l'**Orchis bouc** (*Himantoglossum hircinum*) (bordure aval), une dans la prairie, la **Platanthère à deux feuilles** (*Platanthera bifolia*) et la dernière déjà citée à proximité du ruisseau, *Ophrys apifera*.

## 5 CONCLUSIONS BOTANIQUES

### A) LES ESPÈCES PATRIMONIALES PRÉSENTES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

La totalité du versant d'exposition Sud-Ouest n'a pas été parcourue, elle reste donc inexplorée faute de temps. Le parti pris de l'impasse sur ce secteur était basé sur l'apparente homogénéité de la zone en termes de couverture végétale. Il s'agit en effet pour l'essentiel d'une chênaie claire vieillissante assez comparable aux peuplements du même type rencontrés ailleurs dans les Baronnie : arbres souvent taillés pour la feuille, complément alimentaire destiné aux troupeaux d'ovins nombreux au début du XX<sup>e</sup> siècle et vieillissement des taillis dont l'exploitation va régresser à partir de la fin de la seconde guerre mondiale.

C'est d'ailleurs au pied du versant opposé en limite de hêtraie que se rencontre une espèce qui n'a pas échappé à Monsieur le maire de la commune. Bien connu des botanistes et d'une grande partie du grand public, le **Lys martagon** (*Lilium martagon* L.) bénéficie d'une protection départementale spécifique.

Un tableau recense les différentes espèces patrimoniales identifiées sur la commune. Pour être qualifiée de patrimoniale, une espèce doit satisfaire à un certain nombre de critères, de rareté, vulnérabilité, danger d'extinction. La plupart des espèces protégées sur le plan national, régional, voire départemental, satisfont à ces critères, de même que celles qui font l'objet de réglementations européennes ou internationales à la condition qu'elles présentent un réel intérêt dans le cadre de leur biotope local. C'est aussi par le

fait qu'elle constituait un indicateur privilégié retenu pour la désignation d'une ZNIEFF, qu'une espèce pouvait également être considérée comme patrimoniale.

Une espèce déterminante (D) était une condition nécessaire et suffisante pour la désignation d'une ZNIEFF. Les espèces déterminantes avec critères (DC) avaient une valeur patrimoniale de même niveau que celui de la catégorie précédente, à la condition de satisfaire à certains critères qualitatifs ou quantitatifs : populations remarquables (effectifs très importants) ou stations remarquables, par exemple situées à des altitudes supposant des adaptations particulières des espèces qui peuvent y vivre.

Les critères utilisés autrefois pour la désignation des ZNIEFF ont considérablement évolué et la tendance est à l'admission dans le groupe des espèces patrimoniales celles qui sont identifiées par l'UICN comme relevant de la cotation « Espèce quasi menacée » (NT) jusqu'à « En danger critique d'extinction » (EN), à la quasi exclusion de tout autre critère. S'ajoute souvent la catégorie « Données insuffisantes » (DD) qui témoigne d'une méconnaissance de la répartition et des effectifs.

Le tableau donné ci-dessous donne encore les espèces reconnues comme patrimoniales sur la base des critères de détermination des ZNIEFF et/ou en fonction de la cotation de l'UICN.

**Liste des espèces végétales patrimoniales, typiques de la zone méditerranéenne, commune de Montréal-les-Sources.**

Taxons	Nom français	Protection régionale Rhône-Alpes	Liste rouge régionale	ZNIEFF Rhône-Alpes (espèces déterminantes, zone méditerranéenne)	ZNIEFF Rhône-Alpes (espèces déterminantes avec critères, zone méditerranéenne)	Convention de Washington Annexe B
<i>Adonis aestivalis</i> L.	Goutte de sang d'été		EN		x	
<i>Alyssum simplex</i> Rudolphi	Alysson des champs				x	
<i>Androsace chaixii</i> Gren.	Androsace de Chaix	x	NT	x		
<i>Asperula arvensis</i> L.	Aspérule des champs		CR	x		
<i>Asplenium fontanum</i> (L.) Bernh.	Doradille de Haller				x	



<i>Cirsium monspessulanum</i> (L.) Hill	Cirse de Montpellier	x	NT	x		
<i>Cotoneaster delphinensis</i> Chatenier	Cotoneaster du Dauphiné		VU	x		
<i>Cruciata glabra</i> (L.) Ehrend	Gaillet glabre, gaillet de printemps		VU			
<i>Dianthus scaber</i> Chaix	Oeillet à poils rudes		VU		x	
<i>Gymnadenia conopsea</i> (L.) R.Br.	Gymnadénie moucheron Orchis moucheron		DD			x
<i>Hesperis laciniata</i> All.	Julienne à feuilles laciniées				x	
<i>Iberis pinnata</i> L.	Ibérus à feuilles pennatifides				x	
<i>Lens nigricans</i> (M.Bieb.) Godr.	Lentille noirâtre				x	
<i>Ononis striata</i> Gouan	Bugrane striée				x	
<i>Ophrys virescens</i> Philippe	Ophrys verdissant		DD			x
<i>Orchis purpurea</i> Huds.	Orchis pourpre					x
<i>Pimpinella tragium</i> Vill.	Boucage tragium		NT			
<i>Plantago argentea</i> Chaix	Plantain argenté				x	
<i>Sempervivum calcareum</i> Jord.	Joubarbe des terrains			x		

	calcaires					
<i>Verbascum chaixii</i> Vill.	Molène de Chaix				x	
<i>Veronica praecox</i> All.	Véronique précoce				x	

Significations des cotations de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) : CR: En danger critique d'extinction ; EN : Espèce en danger ; VU : Espèce vulnérable ; NT : Espèce quasi menacée ; DD : Données insuffisantes.

Remarque : La mention de l'espèce *Asperula arvensis* résulte d'une donnée très ancienne (1936), non confirmée depuis.

## B) UNE CATÉGORIE PARTICULIÈRE D'ESPÈCES TOUJOURS TRÈS APPRÉCIÉE DU PUBLIC, CELLE DE LA FAMILLE DES ORCHIDÉES

Certaines espèces ont déjà été évoquées, il sera donc plus simple de lister l'ensemble de celles qui ont pu être identifiées sur le territoire communal, soit à l'occasion de ces 24 heures naturalistes, soit à d'autres occasions par des botanistes confirmés. La liste n'a aucune prétention à l'exhaustivité.

Espèces données par le PIFH	Nom vernaculaire	au cours des 24 heures	Par des botanistes hors des 24 heures
<i>Anacamptis pyramidalis</i>	Orchis pyramidal		x
<i>Cephalanthera damasonium</i>	Céphalanthère à grandes fleurs, Helléborine blanche	x	x
<i>Cephalanthera rubra</i>	Céphalanthère rouge	x	x
<i>Gymnadenia conopsea</i>	Orchis moucheron	x	
<i>Himantoglossum hircinum</i>	Orchis bouc, Himantoglosse à odeur de bouc	x	x
<i>Neotinea ustulata</i>	Orchis brûlé	x	x
<i>Ophrys apifera</i>	Ophrys abeille	x	
<i>Ophrys insectifera</i>	Ophrys mouche		
<i>Ophrys virescens</i>	Ophrys verdissant		

<i>Orchis purpurea.</i>	Orchis pourpre		x
<i>Platanthera bifolia</i>	Platanthère à deux feuilles	x	x

Toutes les espèces figurent à l'annexe B de la convention de Washington qui règlemente le commerce international des espèces de flore et faune sauvage dans un état de conservation jugé préoccupant.



Orchis moucheron, Ophrys mouche et Orchis brûlé

**C) ACCÈS AUX DONNÉES BOTANIQUES DES 24 HEURES  
NATURALISTES, LISTE DES ESPÈCES IDENTIFIÉES SUR LES  
PARCOURS LINÉAIRES ET PONCTUELS**

Tous les fichiers de données : celles du Pôle d'Information Flore Habitat (PIFH), des inventaires ponctuels et linéaires, ont été transmis à la mairie de Montréal-les-Sources. Ces fichiers au format Excel peuvent être communiqués par courriels sur simple demande adressée à : [mairiedemontreal@wanadoo.fr](mailto:mairiedemontreal@wanadoo.fr).

## CONCLUSION

Ces 24 heures naturalistes auront été l'occasion de mettre en lumière une petite partie la richesse biologique de ce petit territoire drômois. Elles auront enrichi la connaissance et contribué, espérons-le, à une meilleure appréhension de cette notion parfois vague de biodiversité.

Le territoire de Montréal-les-Sources, au carrefour des zones méditerranéennes et alpines, présente des milieux naturels ou semi-naturels propices à l'accueil d'une faune et d'une flore riche et diversifiée. Un certain nombre de précautions doivent cependant être prises pour maintenir ou même développer ce patrimoine.

Les activités humaines ont bien sûr une influence majeure sur la qualité des milieux et la biodiversité. La conservation de milieux annexes aux espaces directement exploités par l'homme est essentielle. À Montréal comme ailleurs, des haies, des friches intercalaires, des gros arbres autour des vergers et des champs sont indispensables pour servir de refuge à la petite faune, aux pollinisateurs, aux insectes auxiliaires, indispensables à l'arboriculture. L'usage immodéré de pesticides peut menacer certains équilibres. Les désherbants systémiques, utilisés assez intensivement dans certaines parcelles, favorisent non seulement l'érosion des sols (on a pu observer des fruitiers quasiment déchaussés...) mais condamnent aussi toute biodiversité dans ces vergers. Nous avons pu noter de réelles différences entre ces vergers et les espaces annexes. Les impacts ne se limitent d'ailleurs pas à ces champs. On sait aujourd'hui que les molécules actives de ces désherbants se retrouvent dans toutes les eaux superficielles ou souterraines.



L'usage de l'eau, l'attention à sa qualité, le maintien des points d'eau est aussi d'une grande importance pour la vie aquatique dans une région soumise à des étés secs et

chauds. Les sources, les ruisseaux et leurs abords ou encore les petites retenues collinaires des alentours doivent faire l'objet de toutes les attentions pour ne pas être remblayés, surexploités ou pollués.

Les milieux forestiers, représentés de manière conséquente sur la commune avec des effets de versants très marqués, accueillent une bonne partie des richesses biologiques et il reste probablement beaucoup à découvrir, notamment en ce qui concerne les insectes, les mousses, les lichens... Les menaces qui pèsent sur les forêts drômoises avec le développement excessif et centralisé de la filière bois énergie et les projets de chaufferies démesurées pourraient compromettre leurs richesses et le vieillissement des peuplements toujours plus favorables à la biodiversité. Les coupes à blanc notamment, même si elles ouvrent temporairement le milieu et apportent une nouvelle biodiversité, ont des conséquences très importantes et néfastes à moyen terme sur les écosystèmes forestiers, la dégradation des sols, le climat... L'appât du gain à court terme pourrait malheureusement tenter certains propriétaires mal informés...

Parallèlement aux reboisements déjà effectués avec des espèces exogènes, il serait aussi très intéressant de répertorier et de conserver des secteurs exempts de toute exploitation, laissés en libre évolution pour permettre la constitution de refuges et de réservoirs pour les espèces forestières fragiles.



L'alternance de milieux forestiers et de milieux ouverts est d'une grande richesse faunistique et floristique. Jusqu'au milieu du siècle dernier, l'agriculture et l'élevage avaient plus d'impact sur le paysage au point même de faire disparaître les milieux forestiers. Les versants étaient dénudés et l'érosion sévissait. La déprise agricole a permis dans un premier temps la reconquête partielle de la forêt enrichissant la biodiversité. Aujourd'hui, c'est la couverture forestière qui domine, colonisant peu à peu les espaces ouverts. Ces ouvertures dans le couvert forestier conditionnent par exemple la présence d'une grande variété d'orchidées et d'une flore plus diversifiée en général. Elles permettent aussi à un

certain nombre d'espèces animales de se nourrir tout en trouvant refuge sous le couvert proche. La fermeture de ces clairières et prairies sur les versants uniformise peu à peu la richesse biologique. Faut-il laisser faire la Nature ? Faut-il tenter de maintenir un certain équilibre en intervenant ? Les naturalistes eux-mêmes sont divisés sur le sujet. Le secteur du col d'Ambonne nous semble être une zone témoin intéressante et le contrôle de la végétation arborée pour éviter la fermeture des prairies pourrait ici faire l'objet d'une expérimentation.

Le maintien de ces alpages et pelouses doit cependant rester lié ici à une agriculture ou à un pastoralisme extensif, qui est important non seulement pour maintenir un tissu social vivant dans ces montagnes mais aussi pour offrir justement cette variété de paysages et de milieux biologiques propices à de nombreuses espèces.

S'il est clair que les activités agricoles ou encore la chasse ont localement une importante responsabilité dans le maintien (ou pas) d'une biodiversité riche et remarquable, le développement incontrôlé des sports mécanisés (quads...) pourrait aussi être une menace non seulement pour la tranquillité de la faune et des autres usagers mais aussi pour certains milieux fragiles (pelouses...). À ce propos, la fermeture effective des pistes forestières ou pastorales à la circulation serait vraiment souhaitable pour limiter les dégradations et les dérangements sur ces milieux fragiles et sensibles.



La carte d'un tourisme doux, basé sur la découverte de la nature à pied ou en vélo avec un balisage clair et bien conçu, semble plus adapté. La valorisation des produits du terroir, l'attention à la qualité des paysages avec une urbanisation maîtrisée (éviter les pavillons de banlieue bas de gamme et les lotissements qui envahissent les abords de chaque village, favoriser une meilleure intégration arborée des constructions, gérer efficacement les déchets...) permettra aussi, tout en la respectant, de valoriser cette richesse biologique et paysagère.

Montréal-les-sources est déjà située au cœur de zones remarquables, entre les Zones Natura 2000 des gorges de l'Eygues, de la Montagne du Poët (versant est). Le territoire communal s'inscrit dans la ZNIEFF type 2 des « chaînons septentrionaux des Baronnies » et doit pouvoir y faire honneur. Rappelons que les ZNIEFF n'engendrent aucune contrainte réglementaire, ni quelconque propositions de gestion. En tant qu'élément de connaissance, elles peuvent simplement faciliter l'appréciation correcte des incidences sur la faune et la flore, sur les habitats remarquables dans tous projets d'aménagement.

L'inventaire de toutes ces richesses doit être en tous les cas l'occasion de mieux comprendre les enjeux de nos activités afin de mieux cohabiter. Il nous appartient de préserver ce patrimoine commun, non seulement pour les services qu'il nous rend aujourd'hui et pour notre plaisir, mais aussi pour ceux qui viendront après nous.

Nul doute que les habitants dynamiques et motivés auront à cœur de prolonger ces 24 heures naturalistes, de compléter ces inventaires et de valoriser ce patrimoine. Encore merci à eux.

# ANNEXES

## 1 FLORE

<i>Aegylops ovata</i>
<i>Ajuga reptans</i>
<i>Alliaria petiolata</i>
<i>Althaea hirsuta</i>
<i>Anacamptis pyramidalis</i>
<i>Anagallis foemina</i>
<i>Anthriscus chaerophyllum</i>
<i>Anthylis montana</i>
<i>Anthylis vulneraria polyphilla</i>
<i>Aphyllanthes monspeliensis</i>
<i>Arenaria serpyllifolia</i>
<i>Argilobium zenoni</i>
<i>Arhenaterum elatius</i>
<i>Asplenium rutamuraria</i>
<i>Asplenium trichomanes</i>
<i>Astragalus hypoglotis</i>
<i>Avenula pratensis</i>
<i>Avenula sp. (groupe)</i>
<i>Bituminaria bituminosa</i>
<i>Brachypodium repestres</i>
<i>Brachypodium sylvaticum</i>
<i>Briza media</i>
<i>Bromus erectus</i>
<i>Bromus hordeaceus</i>
<i>Bromus Madridensis</i>
<i>Bromus sterilis</i>
<i>Calamentha sp.</i>
<i>Calatea sedifilia (?)</i>
<i>Carex cuprina</i>
<i>Carex flacca</i>
<i>Catananche caerulea</i>
<i>Catapodium rigidum</i>
<i>Centaurea jacea</i>
<i>Centaurea paniculata</i>
<i>Centaurea sp.</i>
<i>Cerastium fontanum</i>
<i>Cerastium pumilum</i>
<i>Ceterach officinale</i>
<i>Chicorium intibus</i>

<i>Clematis flamula</i>
<i>Clematis vitalba</i>
<i>Convolvulus arvensis</i>
<i>Cornus sanguinea</i>
<i>Coronilla emerus</i>
<i>Coronilla minima</i>
<i>Coryllus avellana</i>
<i>Crataegus monogyna</i>
<i>Crepis foetida</i>
<i>Crepis pulchra</i>
<i>Cytisus sessilifolius</i>
<i>Dactylis glomerata</i>
<i>Desmadesia rigida</i>
<i>Dorycnium pentaphyllum</i>
<i>Echium vulgare</i>
<i>Elytrigia repens</i>
<i>Epilobium hirsutum</i>
<i>Equisetum telmateia</i>
<i>Eryngium campestre</i>
<i>Eupatorium cannabinum</i>
<i>Euphorbia dulcis</i>
<i>Euphorbia helioscopia</i>
<i>Evonymus europaeus</i>
<i>Eysimum nevadense (?)</i>
<i>Festuca arundinacea</i>
<i>Fraxinus sp.</i>
<i>Gallium mollugo ssp erectum</i>
<i>Gallium verum</i>
<i>Genista pilosa</i>
<i>Geranium catertianum</i>
<i>Geranium columbinum</i>
<i>Geranium dissectum</i>
<i>Geranium pyrenaicum</i>
<i>Gerranium purpureum (?)</i>
<i>Geum urbanum</i>
<i>Gymnadenia conopsea</i>
<i>Gymnadenia densiflora</i>
<i>Helichrisum stoechas</i>
<i>Helleborus foetidus</i>



<i>Cirsium monspessulanum</i> (?)
<i>Hieracium pilosella</i>
<i>Humulus lupulus</i>
<i>Hypericum</i> sp.
<i>Juncus inflexus</i>
<i>Knautia purpurea</i>
<i>Lapsana communis</i>
<i>Laserpitium gallicum</i>
<i>Lathyrus aphaca</i>
<i>Lathyrus latifolia</i>
<i>Lathyrus pratensis</i>
<i>Lavandula angustifolia</i>
<i>Lavandula officinalis</i>
<i>Leontodon hispidus</i>
<i>Linum catharticum</i>
<i>Linum narbonense</i>
<i>Listera ovata</i>
<i>Lolium perenne</i>
<i>Lotus maritimus</i>
<i>Lotus corniculatus delortii</i>
<i>Lygustrum vulgare</i>
<i>Malva sylvestris</i>
<i>Medicago lupulina</i>
<i>Melica</i> sp.
<i>Mercurialis annua</i>
<i>Mercurialis perennis</i>
<i>Minuartia</i> sp.
<i>Morus nigra</i>
<i>Onobrychis vicifolia</i>
<i>Ononis natrix</i>
<i>Ononis repens</i>
<i>Ophrys apifera</i>
<i>Ophrys insectifera</i>
<i>Orchis himantoglossum</i>
<i>Ornithogalum pyrenaicum</i>
<i>Pastinacha sativa</i> (?)
<i>Petrorhagia prolifera</i>
<i>Phalaris arundinacea</i>
<i>Phyteuma orbiculare ou hemisphericum</i>
<i>Pimpinella major</i>
<i>Plantago lanceolata</i>
<i>Plantago media</i>
<i>Platanthera bifolia</i>
<i>Poa nemoralis</i>

<i>Hethionema saxatile</i>
<i>Potentilla repens</i>
<i>Primula acaulis</i>
<i>Prunus mahaleb</i>
<i>Ranunculus bulbosus</i>
<i>Rapistrum rugosum</i>
<i>Reseda lutea</i>
<i>Reseda phyteuma</i>
<i>Rhaponticum conifera = Leuzea conifera</i>
<i>Rosa agrestis</i>
<i>Rosa canina</i>
<i>Rosa micrantha</i>
<i>Rostraria cristata</i> (?)
<i>Rubia peregrina</i>
<i>Rubus ulmifolius</i>
<i>Rubus canescens</i>
<i>Salix alba</i>
<i>Salix eleagnos</i>
<i>Salix pururea</i>
<i>Salix rubra</i>
<i>Sambucus ebulus</i>
<i>Sanguisorba minor</i>
<i>Scirpus holoschoenus</i>
<i>Sedum anopetalum</i>
<i>Sedum denicum</i> (?)
<i>Senecio erucifolius = Jacobea erucifolius</i>
<i>Silene italica</i>
<i>Silene latifolia</i>
<i>Silene vulgaris</i>
<i>Sorbus</i> sp.
<i>Stipa pennata</i>
<i>Tetragonolobus maritimus</i>
<i>Teucrium chamaedrys</i>
<i>Teucrium polium</i>
<i>Thanacetum corymbosum</i>
<i>Thesium humifusum</i>
<i>Thymus vulgaris</i>
<i>Tilia platyphillos</i>
<i>Torilis arvensis</i>
<i>Tragopogon dubius</i>
<i>Tragopogon pratensis</i>
<i>Trifolium campestre</i>
<i>Trifolium pratense</i>
<i>Trifolium repens</i>

<i>Poa pratensis</i>
<i>Ulmus sp.</i>
<i>Verbascum Thapsus</i>
<i>Verbena officinalis</i>
<i>Veronica arvensis</i>
<i>Veronica pyrenaica</i>
<i>Viburnum lantana</i>
<i>Vicia cracca ssp tenuifolia</i>
<i>Vicia sativa</i>
<i>Vicia sepiola</i>
<i>Vincetoxicum officinale</i>
<i>Vulpia ciliata</i>
<i>Xeranthemum cylindraceum</i>

<i>Tussilago farfara</i>
--------------------------

## 2 FAUNE

<b>AMPHIBIENS</b>	
<i>Bufo bufo</i> ou <i>spinosus</i>	Crapaud commun ou épineux
<i>Pelophylax</i> sp	Grenouille verte sp
<i>Salamandra salamandra</i>	Salamandre tachetée
<b>ARACHNIDES</b>	
<i>Araniela cucurbitina</i>	
<i>Agelena</i> sp	
<i>Argiope bruennichi</i>	
<i>Heriaeus hirtus</i>	
<i>Misumena vatia</i>	
<i>Misumenops tricuspidatus</i>	
<i>Nerienne peltata</i>	
<i>Oxiopes heterophtalmus</i>	
<i>Thomisus onustus</i>	
<i>Uloborus walkennaerius</i>	
<i>Philaeus chrysops</i>	
<i>Saitis barbipes</i>	
<i>Cinaema globossum</i>	
<i>Pardosa</i> sp	
<b>INSECTES</b>	
<b>COLEOPTERES</b>	
<i>Adalia bipunctata</i>	Coccinelle à 2 points
<i>Anthaxia</i> sp	
<i>Brachyleptura cordigera</i>	
<i>Cetonia aurata</i>	Cétoine dorée
<i>Cicindela campestris</i>	Cicindèle champêtre
<i>Cryptocephalus globicollis</i>	
<i>Dinoptera collaris</i>	
<i>Leptura maculata</i>	
<i>Mordella aculeata</i>	
<i>Mylabris polymorpha</i>	
<i>Rhyncites auratus</i>	Rhynchite du prunellier
<i>Ruptela maculata</i>	
<i>Trichius fasciatus</i>	
<i>Trichodes alvearius</i>	Clairon des abeilles
<b>HEMIPTERES (punaises)</b>	
<i>Acanthosoma haemorrhoidale</i>	

<i>Aelia acuminata</i>	
<i>Alydus calcaratus</i>	
<i>Ancyrosoma albolineatum</i>	
<i>Calocoris stysi</i>	
<i>Camptopus lateralis</i>	
<i>Graphosoma italicum</i>	
<i>Phymata monstrosa</i>	
<i>Piezodorus lituratus</i>	
<i>Pyrrhocoris apterus</i>	le Gendarme
<i>Rhinocoris iracundus</i>	Reduve Iracundus
<i>Syromastes rhombeus</i>	
<b>HYMENOPTERES</b>	
<i>Apis mellifera</i>	Abeille domestique
<i>Colletes succinctus</i>	
<i>Gasteruptionidae sp</i>	
<i>Halictes sp</i>	
<i>Polistes sp</i>	
<i>Symphite sp</i>	
<i>Vespa crabro</i>	Frelon d'europe
<i>Xylocopa violacea</i>	Abeille charpentière
<b>DIPTERES</b>	
<i>Alophora hemiptera</i>	Tachinaire
<i>Bombylus major</i>	
<b>ORTHOPTERES</b>	
<i>Saga pedo</i>	Magigienne dentelée
<i>Gryllus campestris</i>	Grillon champêtre
<b>NEUROPTERES</b>	
<i>Libelloides coccajus</i>	Ascalaphe coccajus
<i>Rhaphidia notata</i>	petite Rhaphidie
<b>LEPIDOPTERES</b>	
<b>RHOPALOCERES</b>	(papillons de jour)
<i>Lasiommata megera</i>	le Satyre
<i>Aporia crataegi</i>	le Gazé
<i>Aricia agestis</i>	Collier de corail
<i>Azuritis reducta</i>	le Sylvain azuré
<i>Callophrys rubi</i>	le Thécla de la ronce
<i>Clossiana dia</i>	Petite violette
<i>Coenonympha arcania</i>	le Céphale
<i>Colias alfacariensis</i>	Fluoré

<i>Hamearis lucina</i>	la Lucine
<i>Iphiclides podalirius</i>	le Flambé
<i>Ladoga camillia</i>	le petit Sylvain
<i>Lasiommata maera</i>	le Némusien
<i>Maniola jurtina</i>	le Myrtil
<i>Papilio machaon</i>	le Machaon
<i>Pieris sp</i>	
<i>Polyommatus coridus</i>	le Bleu nacré
<i>Polyommatus icarus</i>	Azuré commun
<i>Vanessa atalanta</i>	le Vulcain
<i>Vanessa cordui</i>	la Belle-dame
<i>Melanargia galathea</i>	le Demi-deuil
<b>HETERO CERES</b>	(papillons de nuit)
<i>Adcita statites</i>	Le Turquoise
<i>Epicallia villica</i>	l'Ecaille villageoise
<i>Epirrhoe galiata</i>	la Mélanthie du Caille-lait
<i>Eriogaster lanastris</i>	la Laineuse du cerisier
<i>Euclidia mi</i>	Le M noir
<i>Macroglossum stellatarum</i>	Moro-sphinx
<i>Melacosoma neustria</i>	la Linée
<i>Watsonarctia casta</i>	L'Ecaille chaste
<i>Xanthorie sp</i>	
<i>Zygenae lotii</i>	
<i>Zygenae romeo ou nevadensis</i>	
<b>ODONATES</b>	
<i>Anax imperator</i>	l'Anax empereur
<i>Platetrum depressum</i>	Libellule déprimée
<i>Orthetrum cancellatum</i>	Orthetrum réticulé
<i>Sympetrum striolatum</i>	Sympétrum strié
<b>MAMMIFÈRES</b>	
<i>Apodemus flavicolis</i>	Mulot à collier
<i>Mus musculus</i>	Souris grise
<i>Eliomys quercinus</i>	Lérot
<i>Glis glis</i>	Loir
<i>Meles meles</i>	Blaireau
<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuril
<i>Rupicapra rupicapra</i>	Chamois
<i>Sus scrofa</i>	Sanglier
<i>Vulpes vulpes</i>	Renard
	Martre ou fouine

<b>CHIROPTÈRES</b>	
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune
<i>Hypsugo Nattereri</i>	Vespere de Savi
<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer
<b>MOLLUSQUES</b>	
<i>Zebrina detrita</i>	
<i>Pomatia elegans</i>	
<b>OISEAUX</b>	
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet
<i>Aquila chrysaetos</i>	Aigle royal
<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu
<i>Accipiter gentilis</i>	Autour des Palombes
<i>Emberiza cia</i>	Bruant fou
<i>Emberiza cirrus</i>	Bruant zizi
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret
<i>Strix aluco</i>	Chouette hulotte
<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire
<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette
<i>Sylvia melanocephala</i>	Fauvette mélanocéphale
<i>Sylvia hortensis</i>	Fauvette orphée
<i>Sylvia cantillans</i>	Fauvette passerinette
<i>Sylvia undata</i>	Fauvette pitchou
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes
<i>Corvus corax</i>	Grand corbeau
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins
<i>Turdus viscivorus</i>	Grive draine
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne
<i>Delichon urbica</i>	Hirondelle de fenêtre
<i>Hippolaïs polyglotta</i>	Hypolaïs polyglotte
<i>Apus melba</i>	Martinet à ventre blanc
<i>Apus apus</i>	Martinet noir
<i>Monticola solitarius</i>	Merle bleu
<i>Turdus merula</i>	Merle noir
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue
<i>Parus caeruleus</i>	Mésange bleue
<i>Parus major</i>	Mésange Charbonnière

<i>Parus cristatus</i>	Mésange huppée
<i>Parus ater</i>	Mésange noire
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique
<i>Bubo bubo</i>	Grand-Duc d'Europe
<i>Alectoris rufa</i>	Perdrix rouge
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche
<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir
<i>Picus viridis</i>	Pic vert
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde
<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres
<i>Phylloscopus bonelli</i>	Pouillot de Bonelli
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce
<i>Regulus ignicapillus</i>	Roitelet à triple bandeau
<i>Luscinia luscinia</i>	Rossignol philomèle
<i>Erithacus rubecula</i>	Rouge-gorge
<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rouge-queue noir
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini
<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot
<i>Gyps fulvus</i>	Vautour fauve
<i>Aegypius monachus</i>	Vautour moine
<i>Neophron percnopterus</i>	Vautour percnoptère
<i>Carduelis chloris</i>	Verdier
<b>REPTILES</b>	
<i>Coronella girondica</i>	Coronelle girondine
<i>Hierophis viridiflavus</i>	Couleuvre verte et jaune
<i>Natrix natrix</i>	Couleuvre à collier
<i>Lacerta viridis</i>	Lézard vert
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles